

Entreprise TV – Eco-conception d’un téléviseur

1- Identification des véritables avantages environnementaux

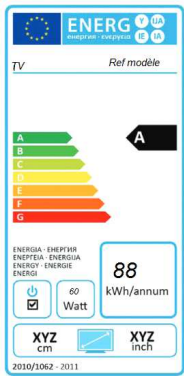
Etape du cycle de vie	Avantages environnementaux	Avantages : oui/non ? et argumentation.
Matière première	20% matière recyclée	Oui, % important ramené au poids important d'une TV donc moindre prélèvement de ressources et de la pollution/d'énergie engendrée/dépensée par son transport et sa transformation, soutien de la filière recyclage de la/des matières concernée(s)
	Respecte la réglementation REACH	<p>Oui, si le produit est sur le marché EU et si appliquée avant la deadline réglementaire du 31mai2018 pour l'enregistrement des substances chimiques fabriquées ou importées en quantité >1t/an et <100t/an autres que CMR 1A, 1B ou R50/53, dans ce cas TV aurait devancé la deadline.</p> <p>Non, si le produit est sur le marché EU et si la deadline ne concerne pas la télévision, toutes les télévisions sont mises à niveau.</p> <p>Oui, si le produit est vendu hors EU là où circulent encore des produits non REACH compliant dans les pays moins contraignants.</p>
	Respecte la réglementation RoHS	<p>Non, cette une télévision contient des substances dangereuses parmi Pb, Cd, Hg, PBB, PBDE, Cr6 mais si elle est vendue dans l'EU, depuis le 1^{er} juillet 2006 être RoHS compliant est obligatoire et cela met tous les produits à niveau (bien qu'on puisse douter que tous les produits qui entrent en Europe y étant soumis le soient réellement). Il est admis que la mention CE suffise à considérer le produit comme RoHS compliant.</p> <p>Oui, si produit vendu hors EU dans un pays moins contraignant.</p>
Transport / distribution	Pas de modification des transports en amont de la production	<p>Non, sans objet, peut être TV a-t-elle jugé prioritaire d'axer ses efforts sur des impacts plus importants.</p> <p>Toutefois il y a sûrement une marge de progrès à parcourir à cette étape (plus local, fluvial, ferroviaire)</p>
	Utilisation de carton FSC pour l'emballage	Oui, l'emballage doit être imposant (volume et poids) pour protéger l'écran, c'est bon qu'il vienne d'une

Semaine 4
Devoir
Tableau de réponse

		forêt éco-gérée
	Diminution de 20% du poids des emballages	Oui, 20% c'est une quantité importante pour un emballage de taille/volume non négligeable, et un challenge compte tenu de sa fonction protectrice du contenu
Fabrication	Lieu de fabrication inchangé : Chine	Non, surtout si l'entreprise est européenne, En Chine l'énergie de production est très carbonée mais on sait la difficulté à délocaliser une unité de fabrication, surtout si celle-ci implique une hausse du cout de main d'œuvre. Non, même si l'entreprise est chinoise, puisqu'inchangé.
	Site certifié ISO:14001	Oui, management des risques surtout si TV est européenne, ça permet de palier les problèmes sur les conditions de travail. Oui, aussi si TV est chinoise, alors c'est un véritable argument concurrentiel là-bas car la démarche de certification ISO:14001 est encore peu répandue.
Utilisation	Respecte la norme CE	Oui, être Conforme aux Exigences européennes relatives au produit veut dire pour les produits soumis à des réglementations environnementales avoir les avantages environnementaux exigés pour celui-ci par rapport à son concurrent non CE. Il reste encore beaucoup de produits non CE sur le marché international et EU.
	Puissance de l'appareil en fonctionnement diminuée de 20% (60W)	Oui, les services rendus par la télévision sont aussi bons (qualité visuelle notamment). Entant donné que la télévision consomme beaucoup d'énergie dans sa phase utilisation (10% de la facture d'électricité d'un ménage selon la commission EU), 20% c'est non négligeable et cela permet aussi d'allonger la durée de vie. C'est un niveau correspondant à l'étiquette A mais il faudrait connaitre la taille de l'écran pour pouvoir donner la classe énergétique de ce téléviseur.
	Puissance de l'appareil en veille (0,1 W/h)	Non, 0.73 kWh/an (à raison de 20 h/j/an) consommé c'est peu mais autant ne pas les consommer si on peut le faire.
	Bouton d'arrêt On/off	Oui, cela permet d'économiser d'avantage d'énergie, plutôt que de rester en veille avec une consommation résiduelle de 0.1W/h = 0.73kWh/an économisé.

Fin de vie	85% matière recyclable	Oui, c'est un % très élevé, compte tenu de la complexité d'un téléviseur.
------------	------------------------	---

2- Exemples de communication pour chaque type de communication pour ce téléviseur

Autodéclaration	<p>Un étiquetage type2 choisit par TV pourrait inclure des messages du type</p> <p>20% recyclé 85% recyclable</p> <p>emballage éco-responsable</p> <p>Fabriqué en site certifié ISO:14001</p>
Ecolabel	<p>Un étiquetage type 1 choisit par TV pourrait faire appel aux ecolabels suivants :</p> <p>L'écolabel Européen qui garantit un téléviseur économe en énergie à l'usage, facilement recyclable et réparable, avec un rétroéclairage, sans mercure.</p> <p>L'écolabel nordic (nordic swan) qui garantit un téléviseur énergétiquement performant à l'usage, limitant l'utilisation de certaines substances dangereuses pour la santé humaine et facilement recyclable et réparable...</p>
Affichage environnemental	<p>Afnor propose la norme BPX 30-321-9 pour l'affichage environnemental des téléviseurs, indiquant des informations sur les principaux impacts environnementaux générés par un téléviseur.</p>
Ecoprofil	<p>Un étiquetage type3 dans la base international EPD system, qui référence tout type de produit à l'international pourrait être utilisé par TV pour communiquer auprès de ses clients B to B ou pour inciter ses fournisseurs à rentrer dans une démarche d'éco conception</p>
Etiquetage obligatoire	<p>Depuis 30 mars 2012 l'étiquetage énergétique est obligatoire pour les téléviseurs vendus en Europe, (Règlement UE 1062/2010)</p> <p>Celui de TV consomme 60W en marche, 88 kWh annuel (4 heures d'utilisation quotidienne en moyenne), a un bouton on/off. On ne connaît pas la taille de l'écran pour compléter l'étiquette, mais a priori il est au moins de classe A. l'étiquette ressemble à cela :</p> 

3- Texte de valorisation publicitaire (50-150 mots)

Texte :

TV-123 écolife est notre tout dernier modèle éco-conçu, défiant les lois du high tech il atteint un taux de recyclabilité en fin de vie de 85%. Issu lui-même de 20% de matière recyclée et avec un emballage éco-conçu, son empreinte matière a été considérablement amoindrie. Le poids de son emballage a pu être réduit de 20% sans perdre une once de robustesse, il est 100% issu de forêts durablement gérées. TV est résolument engagée dans une démarche pro-active, répondant déjà aux réglementations strictes européennes que sont les directives REACH et RoHS, son site de production est également certifié ISO :14001 en vue d'étendre la logique d'éco-conception à tout le cycle de vie de l'ensemble de nos références.